



INFO ' CHOULEX

Lettre d'information de la Mairie de Choulex
DÉCEMBRE 2024

Le Billet de l'Exécutif

DELPHINE KRÄHENBÜHL • ADJOINTE

Cette fin d'année est l'occasion de faire le point sur les récentes mesures mises en place dans la commune.

Déchetterie mobile

Pour rappel, la collecte des objets encombrants a lieu désormais une fois par mois sur le site de la nouvelle déchetterie communale de Vandœuvres, située au 166, chemin des Princes.

Prochaines dates : vendredi et samedi 17 et 18 janvier 2025.

Une levée sur appel est organisée un jour par mois sur inscription. Ce service s'adresse aux personnes à mobilité réduite ou permet le débarras d'objets trop volumineux pour être transportés dans un véhicule standard.

Plus de renseignements sur www.choulex.ch/gestion-des-dechets

Stationnement : nouvelle réglementation

Comme vous l'avez appris dans notre récent courrier, la Commune modifie sa politique de stationnement. Ces nouvelles mesures permettront notamment de limiter le nombre de voitures « ventouses » et de libérer des places pour les personnes qui en ont besoin.

Dès le 1^{er} février, la durée de stationnement dans le village sera limitée à 4h du lundi au vendredi entre 07h00 et 19h00. Dès lors, seuls les détenteurs de macarons pourront déroger à cette règle et stationner de manière illimitée dans les cases blanches de la zone concernée*.

Les habitants et les entreprises qui le souhaitent et qui remplissent les conditions d'octroi peuvent se procurer un macaron annuel auprès de la Fondation des Parkings en s'inscrivant sur le site : www.geneve-parking.ch. Il est également possible de se renseigner par téléphone au numéro 022 827 44 90.

Enfin, pour une utilisation occasionnelle, le site www.multipark.ch propose un macaron journalier multizones qui permet de stationner pour une journée ou une durée d'utilisation continue de 5 heures dans l'ensemble du canton de Genève.

* Le plan de la zone est disponible sur www.choulex.ch/mobilite - il comprend les routes de Chevrier, des Jurets et de Choulex sur laquelle de nouveaux marquages sont prévus.

Ne sont pas concernés par la dérogation, les parkings du stade, du cimetière et des commerces (entre les numéros 112 et 118 route de Choulex, en face du Pêché Mignon), ainsi que les places situées devant le Café des Amis réservées à la clientèle durant les heures d'ouverture.

Autre nouveauté

Le réseau TPGFlex Seymaz-Voirons s'étend désormais à d'autres communes d'Arve-Lac. Retrouvez toutes les informations sur notre site internet ou sur www.tpg.ch/fr/voyager/plus-de-lignes/tpgflex

Pour terminer, nous rappelons que **la Commune offre à tous les habitants une participation financière de 100.-** à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics (offre non valable en cas de gratuité).

*joyeuses
Fêtes*

AGENDA COMMUNAL

JANVIER	1-5	Vacances scolaires	
	10	Apéritif communal	Salle polyvalente
	17	Tournoi de Jass - Pétanque La Seymaz	Salle polyvalente
	17-18	Encombrants	Centre de tri
	18	Ressourcerie	
	20	Conseil municipal	Mairie
	23	Bibliobus	Devant l'école
FÉVRIER	1	Ressourcerie	
	9	Votations	Salle polyvalente
	9	Antigel concert	Eglise
	15	Encombrants	Centre de tri
	17	Conseil municipal	Mairie
	20	Bibliobus	Devant l'école
	22.02-02.03	Vacances scolaires	
MARS	1	Ressourcerie	
	14	Soirée jeunes	Salle polyvalente
	14-15	Encombrants	Centre de tri
	15	Ressourcerie	
	15	Soirée raclette - LA23	Salle polyvalente
	17	Conseil municipal	Mairie
	20	Bibliobus	Devant l'école
	23	Elections municipales - 1er tour	Salle polyvalente
	29	Ressourcerie	

MAIRIE DE CHOULEX

✍ Chemin des Briffods 13
CH-1244 Choulex
☎ +41 22 750 00 02
@ info@choulex.ch
🌐 www.choulex.ch

Horaires :

Lundi de 16h00 à 19h00
Mercredi de 9h00 à 11h30
Vendredi de 9h00 à 11h30



Les événements détaillés sont à portée de main sur l'application pour smartphone **CommuneApp**, et le site www.choulex.ch

